

Au cours du premier semestre 2006, 11 000 nouvelles entreprises sont nées en Rhône-Alpes.

4 700 chômeurs sont devenus chefs d'entreprise, soit 42 % des créateurs. Cette proportion n'était que de 34 % en 2002. La part des créateurs bénéficiant d'une aide a nettement augmenté pendant ces quatre années passant de 33 % à 50 %.

Assurer son propre emploi est la priorité majoritaire et trois quarts des nouvelles entreprises ne générèrent que l'emploi du créateur.

Dans 37 % des cas, l'investissement initial est inférieur à 4 000 euros. Un peu plus du quart des créateurs sont des femmes.

Annie Rebabet

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra, à la rubrique « Publications ».

Créateurs d'entreprise rhônalpins en 2006 : davantage de chômeurs qu'en 2002

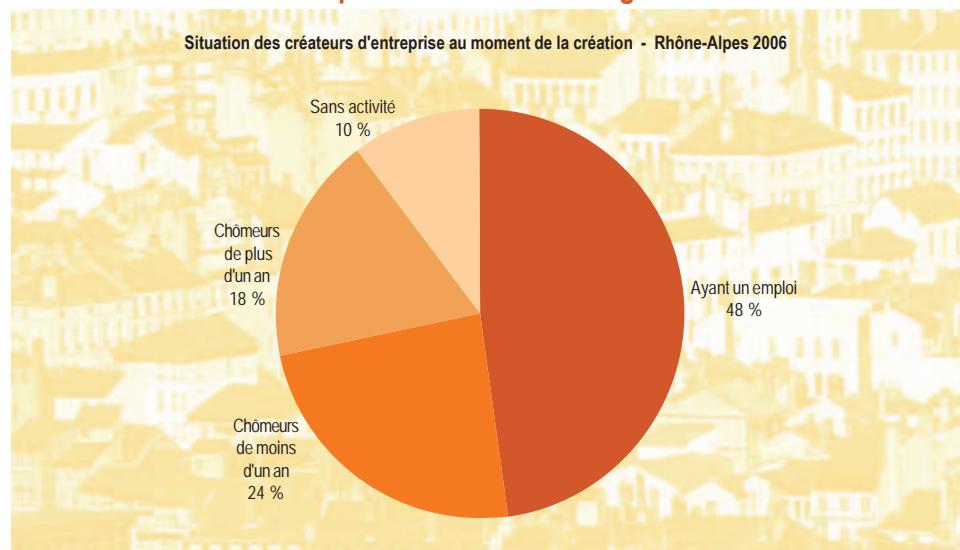
En Rhône-Alpes, après plusieurs années de relative stabilité, le nombre annuel de créations d'entreprises a progressé de 30 % entre 2002 et 2006. Plusieurs éléments se conjuguent pour expliquer cette hausse : l'environnement économique général, la situation sur le front du chômage, ainsi que les dispositifs et aides publics mis en place pour soutenir la création d'entreprise (simplification des formalités, transition plus facile entre le statut de salarié et celui d'entrepreneur, aides au financement).

En 2006, 42 % des créateurs étaient au chômage quand ils ont créé leur entreprise, ce qui représente 4 700 personnes. En 2002, ils étaient seulement 34 % (soit 2 300 chômeurs). Les chômeurs de moins d'un an sont toujours plus nombreux que les chômeurs de plus d'un an. La

proportion de femmes préalablement au chômage est supérieure à celle des hommes, surtout dans le cas d'un chômage de plus d'un an. Par ailleurs, la situation financière de certains créateurs était difficile : 6 % d'entre eux étaient allocataires du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et 5 % de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique), contre respectivement 1,3 % et 0,5 % dans la population régionale.

Globalement, 84 % des chômeurs créateurs de 2006 déclarent avoir disposé d'une aide contre 28 % des autres entrepreneurs. Ces proportions sont nettement plus élevées qu'en 2002 (respectivement 64 % et 14 %). Globalement, les aides intéressent la moitié de l'ensemble des créateurs (le tiers en 2002).

42 % des créateurs d'entreprise étaient au chômage en 2006



Assurer son propre emploi et être indépendant

Un investissement initial souvent modeste

Parmi les chômeurs créateurs de 2006, 79 % (soit 3 700 personnes) ont bénéficié de l'ACCRE (Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises) qui les exonère de charges sociales pendant un an. En 2002, seulement 57 % d'entre eux avaient bénéficié de cette aide (soit 1 300 personnes). Entre ces deux dates, 2 400 chômeurs de plus ont ainsi perçu l'ACCRE, ce nombre étant très proche de celui de l'ensemble des chômeurs créateurs supplémentaires.

Par contre, en 2006, les chômeurs créateurs bénéficient moins souvent qu'en 2002 de l'EDEN (Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles) : 5 % contre 9 %. La transformation de l'EDEN en septembre 2004, de prime en prêt sans intérêt d'une durée maximale de cinq ans attribué après expertise du projet de création, a sans doute rendu cette aide moins attractive pour les chômeurs créateurs. Enfin, 10 % des chômeurs créateurs ont bénéficié d'un PCE (Prêt à la Création d'Entreprise) contre 4 % des autres créateurs. En 2002, ces proportions étaient sensiblement les mêmes, 11 et 6 %.

Assurer son propre emploi est la motivation principale déclarée par 67 % des nouveaux créateurs de 2006, soit 8 points de plus qu'en 2002. Cet objectif est naturellement davantage prioritaire pour les anciens chômeurs, ainsi que pour les créatrices. En 2006 comme en 2002, le désir d'être indépendant et le goût d'entreprendre sont les deux autres motivations citées.

Les trois quarts des nouvelles entreprises ne génèrent d'ailleurs qu'un seul emploi, celui du créateur. Cette proportion a augmenté de 8 points depuis 2002. Les 10 900 entreprises créées au cours du premier semestre 2006 occupent 16 700 personnes dont 3 800 salariés. Quelques mois plus tard, ces entreprises comptent 1 100 salariés de plus, soit une hausse de 29 %. En 2002, cette progression était plus forte (34 %). Cette hausse d'emploi concerne avant tout les entreprises ayant déjà des salariés : seulement 4 % des entreprises démarrant sans salarié embauchent dès les premiers mois de leur

existence contre 23 % de celles qui en avaient déjà.

Les nouveaux chefs d'entreprises de 2006 sont plus confiants en l'avenir que ceux de 2002. En effet, 54 % d'entre eux pensent développer leur entreprise au cours des six prochains mois (49 % en 2002). Ce développement passe pour 39 % d'entre eux par l'embauche d'un ou plusieurs salariés au cours des douze prochains mois.

Dans bien des cas, les moyens financiers nécessaires au démarrage de l'entreprise sont peu importants. En effet, 37 % des entrepreneurs investissent moins de 4 000 euros pour l'installation dans les locaux, l'achat de différents matériels, la constitution des stocks... En 2002, ces proportions étaient sensiblement les mêmes.

Selon l'activité choisie, les moyens financiers engagés sont plus ou moins importants. Ainsi, une création sur deux dans les services aux entreprises et dans l'éducation-santé-action sociale implique un investissement de moins de 4 000 euros, alors que 28 % des créateurs de l'industrie agro-alimentaire ont investi plus de 80 000 euros. C'est aussi le cas pour 19 % des entrepreneurs des transports.

38 % de ces nouveaux projets sont financés à l'aide d'emprunts bancaires, soit au titre de l'entreprise, soit en nom personnel. Plus le montant de départ est important, plus cette source de financement est utilisée. Ainsi, plus de 60 % des créateurs dans l'industrie agro-alimentaire et les transports y ont recours, contre 22 % de ceux des services aux entreprises.

En 2006, les femmes constituent 46 % de la population active mais seulement 27 % des nouveaux créateurs d'entreprises. Cette proportion est sensiblement la même qu'en 2002 (26 %). Les créatrices vivent un peu moins souvent en couple que les créateurs (69 % contre 72 %), mais légèrement plus souvent avec des enfants (57 % contre 54 %).

Les femmes se dirigent majoritairement vers les activités tertiaires : commerce, services aux

Peu de salariés dans les nouvelles entreprises

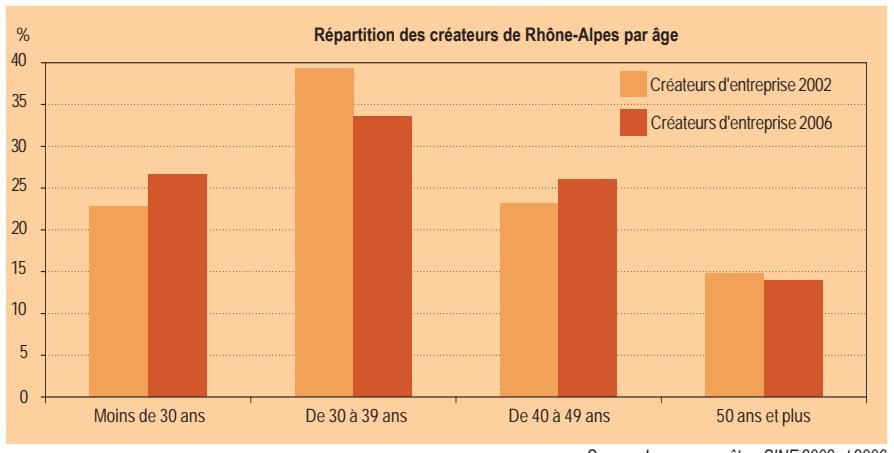
Nombre moyen d'emplois par entreprise créée en Rhône-Alpes

	2002				2006			
	Au démarrage de l'entreprise		Au jour de l'enquête ⁽¹⁾		Au démarrage de l'entreprise		Au jour de l'enquête ⁽¹⁾	
	Emploi total	Emploi salarié	Emploi total	Emploi salarié	Emploi total	Emploi salarié	Emploi total	Emploi salarié
Industrie agro-alimentaire (IAA)	2,0	0,7	2,5	1,2	1,5	0,4	1,5	0,4
Industrie (hors IAA)	1,9	0,7	2,0	0,8	1,9	0,7	2,2	1,0
Construction	1,7	0,6	1,9	0,7	1,5	0,3	1,6	0,4
Commerce	1,4	0,3	1,4	0,3	1,4	0,3	1,5	0,3
Transport	1,6	0,4	1,8	0,7	3,4	2,2	3,7	2,4
Activités immobilières	1,6	0,3	1,8	0,4	1,3	0,2	1,3	0,2
Services aux entreprises	1,5	0,3	1,7	0,5	1,3	0,2	1,4	0,3
Services aux particuliers	1,7	0,5	1,7	0,5	1,7	0,6	1,8	0,6
Education-santé-action sociale	1,7	0,3	1,8	0,4	1,7	0,5	1,7	0,5
Total	1,6	0,4	1,7	0,5	1,5	0,3	1,6	0,4

⁽¹⁾ entre 6 et 9 mois après la création de l'entreprise

Source : Insee - enquêtes SINE 2002 et 2006

Des créateurs de tous âges



Une première expérience pour trois créateurs sur quatre

entreprises et aux particuliers, domaine de l'éducation, santé et action sociale. En 2002, ces secteurs d'activités étaient déjà privilégiés, même si on note une perte de 7 points dans le domaine de l'éducation-santé-action sociale (13 % en 2006 contre 20 % en 2002). En revanche, les nouvelles entreprises de services aux entreprises et celles de l'immobilier gagnent 4 points. Par contre, traditionnellement très peu de créatrices se lancent dans la construction.

Un tiers des créateurs a entre 30 et 40 ans, un quart a moins de trente ans et un autre quart a entre 40 et 50 ans. Créer son entreprise après 50 ans reste peu fréquent : 14 % des nouveaux chefs d'entreprise ont 50 ans ou plus alors que 22 % de la population active a atteint cet âge. L'âge moyen du créateur est de 38 ans et demi. Il est sensiblement le même pour les hommes et pour les femmes, que ce soit en 2002 ou en 2006. En revanche, entre 2002 et 2006, la répartition par tranche d'âge des créateurs a évolué : les moins de trente ans et les 40 à 50 ans sont plus nombreux en 2006, alors que la part des 30 à 40 ans a baissé.

55 % des créateurs de 2006 possèdent au moins le bac et 36 % sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Les créatrices sont plus

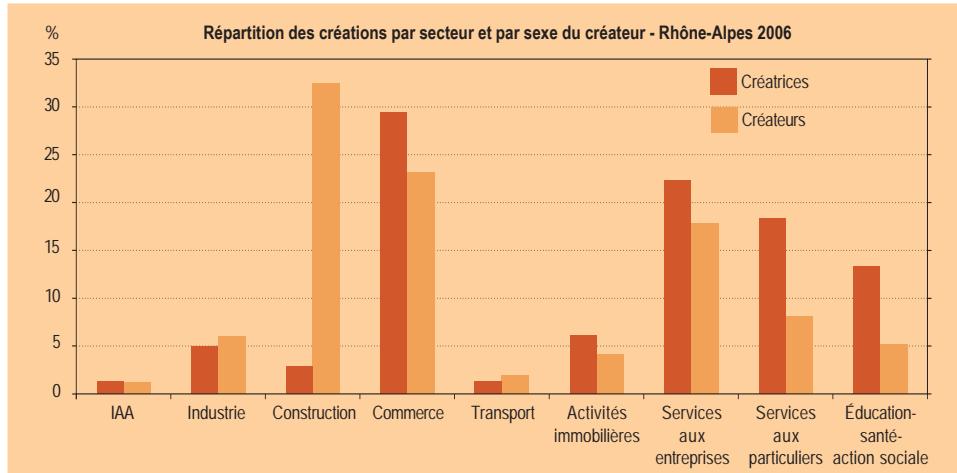
diplômées que les créateurs : 47 % d'entre elles ont un niveau d'études supérieures contre 32 % pour les hommes. Le niveau de formation de l'ensemble des créateurs s'est élevé par rapport à 2002. Cette année-là, légèrement moins de la moitié des entrepreneurs étaient bacheliers. De même, en 2006, seulement 12 % des nouveaux chefs d'entreprise n'ont aucun diplôme contre 19 % en 2002. Les entrepreneurs non diplômés compensent cependant souvent leur faible niveau de formation par une expérience professionnelle plus grande. En effet, ils sont plus nombreux que les autres à avoir déjà créé au moins une entreprise et à choisir une activité identique à celle qu'ils exerçaient auparavant.

Parmi les nouveaux chefs d'entreprises anciennement salariés, un tiers avait le statut d'employé, un quart celui de cadre et un autre quart celui d'ouvrier. Entre 2002 et 2006, la part des employés reste identique, mais celle des ouvriers diminue de 5 points et celle des cadres augmente de 9 points.

Pour trois créateurs sur quatre, il s'agit d'une première expérience. Mais presque les trois quarts des nouveaux entrepreneurs ont dans leur proche entourage des chefs d'entreprises ou des personnes à leur compte, soit une hausse de 9 points par rapport à 2002. En outre, certains nouveaux chefs d'entreprises estiment que la création et le démarrage de leur entreprise ont été facilités par des relations qu'ils avaient avec un ou plusieurs clients (31 %) ou fournisseurs (23 %). Par ailleurs, 15 % des nouveaux créateurs continuent d'exercer une activité rémunérée dans une autre entreprise.

27 % des créateurs réalisent leur projet seuls. Un quart sollicitent l'aide soit d'une structure adaptée à la création d'entreprise (Chambre de Commerce, de Métiers...), soit d'un professionnel (avocat, conseil juridique, fiscal, expert-comptable). De plus, un tiers ont suivi une formation particulière pour la réalisation de leur projet. Sept entrepreneurs sur dix font appel à une société extérieure pour leur

Les créatrices privilégiennent les activités tertiaires



La construction, secteur propice à la création d'entreprise

comptabilité et un sur cinq pour la publicité. Pratiquement un quart des dirigeants gèrent tout sans aide extérieure.

En 2006, les créateurs exercent davantage leur activité dans la construction et l'immobilier qu'en 2002, alors qu'ils se tournent moins vers les services aux particuliers et le secteur de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Les secteurs de prédilection varient aussi selon l'âge. Trois créateurs sur dix de moins de trente ans choisissent les métiers du bâtiment, alors que les plus de cinquante ans se dirigent vers le commerce (29 %) et les services aux entreprises (25 %) dispensant des conseils pour les affaires et la gestion.

Un tiers des entreprises exécutent des travaux de sous-traitance : dans un cas sur deux c'est la principale source du chiffre d'affaires. Cette pratique est dominante dans certaines activités telles que la

construction, le transport et l'industrie (hors IAA). Seulement 4 % des créateurs exercent dans un domaine dit "innovant". Parmi les créateurs des autres secteurs, 30 % estiment que la technologie (électronique, chimie, informatique...) est à la base des produits et services qu'ils proposent ou est un support important de leur activité.

Les nouvelles entreprises sont dépendantes d'une clientèle plus ou moins variée. En 2006 comme en 2002, 60 % d'entre elles travaillent avec plus de dix clients. Cette proportion atteint 91 % dans l'industrie agro-alimentaire et 80 % dans les services aux particuliers et dans le domaine de l'éducation-santé-action sociale. À l'inverse, dans les transports et les services aux entreprises, seulement 40 % d'entre elles ont plus de dix clients. Dans l'ensemble, cette clientèle est de plus en plus locale ou de proximité (55 % en 2006 contre 51 % en 2002). ■

L'enquête SINE

L'enquête SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises) a été mise en place par l'INSEE pour suivre sur 5 ans les entreprises nouvellement créées. Les entreprises sont interrogées par voie postale, en trois "vagues" : l'année de leur création, puis au bout de 3 et 5 ans. Tous les quatre ans une nouvelle génération d'entreprises est observée. L'enquête est faite par sondage. En 2006, environ 47 000 entreprises ont été interrogées au plan national dont 3 000 en Rhône-Alpes (soit, pour la région, un taux de sondage de 1/4 des créations).

Champ de l'enquête

Les entreprises entrant dans le champ de l'enquête doivent répondre aux conditions suivantes :

- être issues d'une création au sens de la nouvelle définition en vigueur depuis 2007.
- appartenir au champ ICS (Industrie, Construction, Commerce, Services). Sont donc exclues les activités agricoles, certaines sociétés civiles et les holdings. On exclut aussi les sociétés financières et les filiales.
- ne pas avoir d'activité saisonnière.
- avoir été actives au moins un mois.

Au cours du premier semestre 2006, 11 000 entreprises correspondant à ces critères ont été créées en Rhône-Alpes.

Définitions

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. Elle peut être une entreprise

individuelle (personne physique) ou une entreprise sociétaire.

L'activité de l'entreprise se réalise dans un ou plusieurs lieux géographiques distincts correspondant à la notion d'établissement.

La création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans le répertoire Sirene, on retient :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Les secteurs innovants comportent les activités industrielles ou de services liées aux technologies de l'information et de la communication : fabrication et commerce de matériel électronique, services informatiques, internet, audiovisuel...

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, novembre 2008
© INSEE 2008 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "Nouvelles entreprises de Haute-Savoie : de petites unités à vocation locale", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Résultats* n°89, mars 2008.
- "Rhône-Alpes : la hausse des créations d'entreprises reprend en 2006", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Résultats* n°75, juin 2007.

- "Un rythme de créations d'entreprises très élevé en 2007", *Insee Première* n° 1172, janvier 2008.
- "Créer son entreprise : assurer d'abord son propre emploi", *Insee Première* n° 1167, décembre 2007.
- "Création d'entreprises et emploi : la dynamique sur trois ans", *Insee Première* n° 1148, juillet 2007.